LE PETIT JOURNAL SAINT-JEAN CAP-FERRAT

#333

OCTOBRE 2016

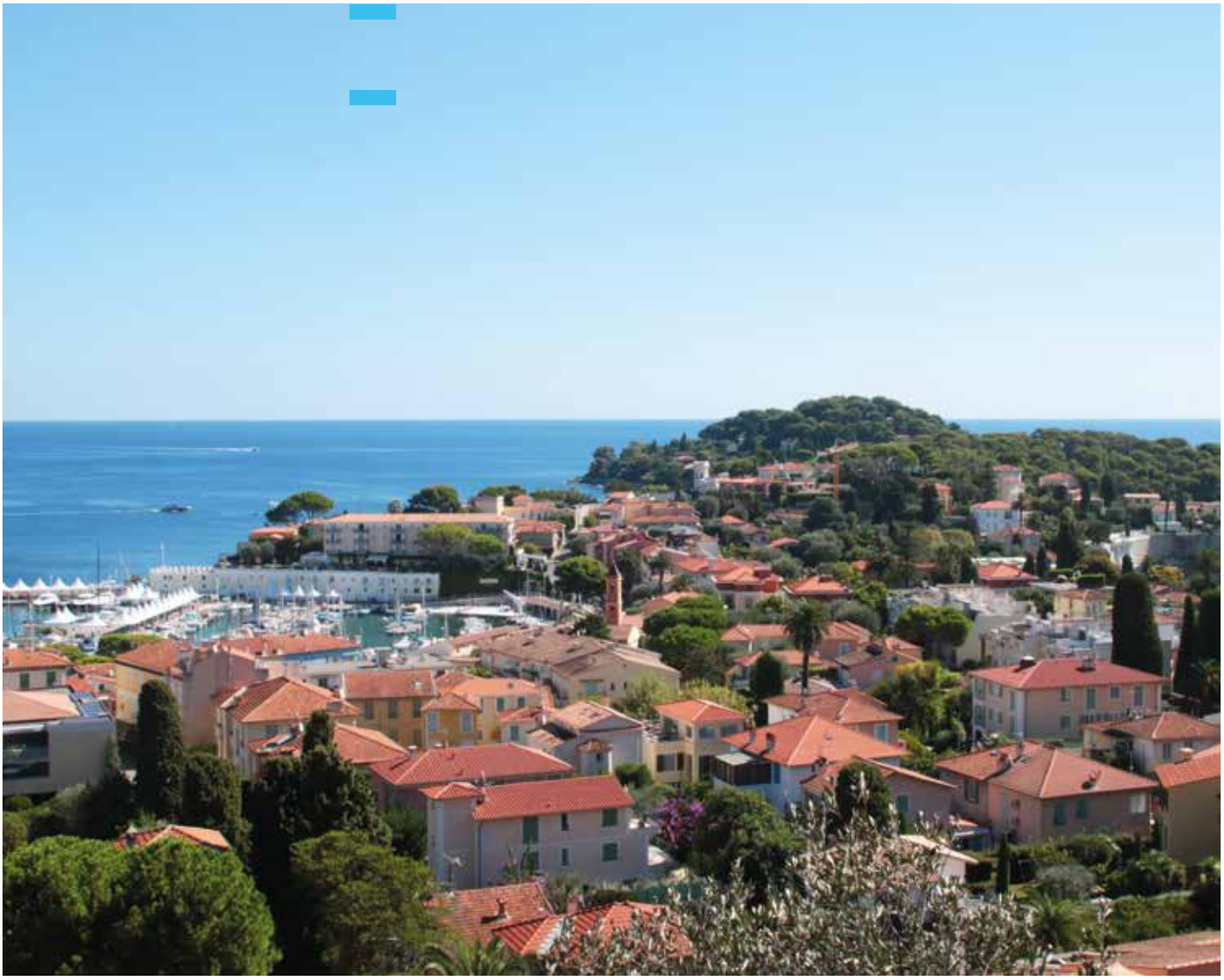

ÉVÉNEMENTS / VOTRE MAIRIE / TOURISME / TRAVAUX / VIE LOCALE / SPORT / ASSOCIATIONS SPORTIVES / AU CŒUR DE SAINT-JEAN / AGENDA / SEMAINE DU GOÛT

SOMMAIRE

3 • EDITO DU MAIRE
4 • ÉVÉNEMENTS
6 • VOTRE MAIRIE
9 • TOURISME
10 • TRAVAUX
14 • VIE LOCALE
20 • ART
21 • SPORT
22 • ASSOCIATIONS SPORTIVES
24 • AU CŒUR DE SAINT-JEAN
25 • NUMÉROS UTILES
26 • AGENDA
27 • SEMAINE DU GOÛT

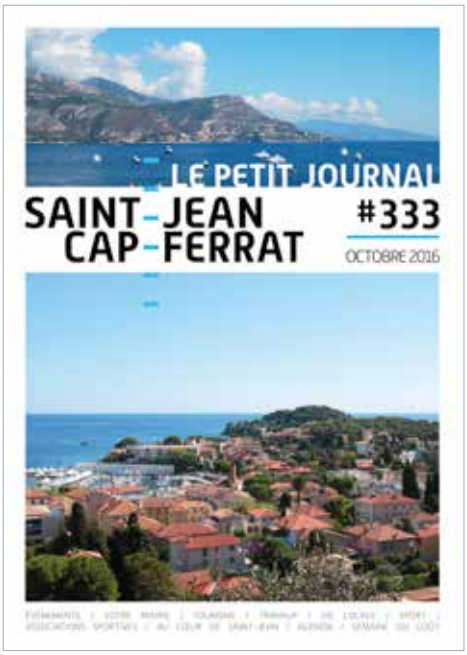

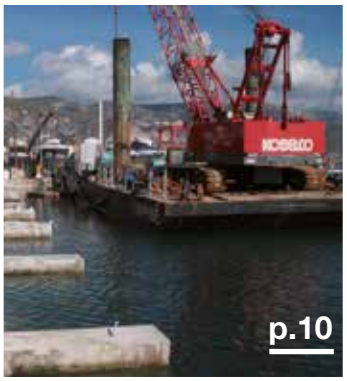

Publication : Mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat, 21 avenue Denis Séméria, 06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat - Directeur de la publication : Jean-François Dieterich. Rédaction : Emmanuel Wahlen. 06 75 21 43 06 - Lepetitjournal@saintjeancapferrat.fr - Avec la participation des agents de la commune, des responsables des associations et des élus. Photos : Emmanuel Wahlen. Création graphique & réalisation : agence Oyopi, av. Gutenberg, 04000 Digne-les-Bains. www.oyopi.com. Impression : Imprimerie Corporandy - 06260 Puget-Théniers - 04 93 05 20 00. Document non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique.

ÉDITO

du Maire, Jean-François DIETERICH

SAINT-JEAN CAP-FERRAT

Chères Saint-Jeannoises,
Chers Saint-Jeannois,

Une question m'interpelle aujourd'hui : mais où est passé l'État ? Ou du moins qu'est devenue l'autorité de l'État ?
Tous les acteurs de terrain qui sont les représentants de cette autorité et qui en détiennent une petite parcelle, les policiers, les gendarmes, les militaires, les gardiens de prison, voire même les magistrats, auraient bien besoin de le savoir.
Partout la révolte gronde ! Les policiers, bravant les interdits de leur hiérarchie, manifestent même dans la rue ! C'est le monde à l'envers.
Ils sont, fort heureusement, encouragés et soutenus par une grande partie de la population française. Les plus lucides d'entre nous savent bien que demain, nous aurons de plus en plus besoin d'eux pour nous encadrer et nous protéger car malheureusement, le monde s'emballe et les problèmes s'accumulent.
Il faut donc soutenir tous ces représentants de l'autorité de l'État et de notre République. Mais il faut aussi que le citoyen français, souvent *« râleur »*, puisse faire son introspection et tous les efforts nécessaires pour respecter les règles de la vie en collectivité ; cela commence par accepter de se garer correctement avec son véhicule et de ne pas se plaindre outre mesure si, dans le cas contraire, un policier venait à le verbaliser ! Il faut savoir se remettre en cause parfois.
Partout, chaque jour un peu plus, l'État laisse le désordre s'installer. On nous parle de souveraineté, on nous parle du respect des lois de la République, on nous *« bassine »* avec l'État de droit, avec le respect des grands principes constitutionnels, des institutions…
Mais dans la réalité, l'État démissionne, l'État est devenu impuissant, et par-delà l'État, ses dirigeants bien évidemment, incapables de faire face aux défis majeurs qui nous attendent. L'État ne respecte même plus sa parole et ne joue plus son rôle protecteur. La notion même de *« citoyen français »* devient floue.
Un exemple concret ? Malheureusement, ils sont multiples. Bien évidemment, il y a tous ces quartiers *« français »*, reconnus comme des *« zones de non droit »*, surnommés *« les quartiers Molenbeek »* (en référence à la Belgique), minés par la délinquance, les trafics, la crise sociale, l'islamisation radicale, le désœuvrement et le chômage. Ces quartiers sont considérés somme *« perdus »* pour la République. Incroyable.
Mais l'exemple actuel le plus frappant est l'évacuation de la *« jungle de Calais »*. Aussi, je me permets de vous relayer une partie de l'argumentation fort pertinente d'un juriste, Xavier Saincol, qui s'est exprimé récemment dans *Le Figaro*.
Pour lui, *« le gouvernement entérine son renoncement à faire appliquer les lois sur l'entrée, le séjour et l'asile alors qu'il s'agit en l'occurrence d'étrangers en situation irrégulière.*
Le drame de la Jungle est lié au fonctionnement de l'espace Schengen : la France a ouvert ses frontières européennes (…). Le flux migratoire sans précédent historique, ne cesse de s'amplifier : après un million d'entrées en 2015, sans doute le même nombre en 2016 alors que plusieurs millions de personnes se pressent aux portes de l'Europe, dans l'impuissance d'une Union européenne qui ne parvient pas à s'organiser pour combattre les trafics criminels et se décompose alors qu'elle devrait au contraire unir ses forces.

> *« Partout, chaque jour un peu plus, l'État laisse le désordre s'installer. »*

Le phénomène auquel nous assistons dans le Calaisis signe l'échec de l'État de droit dans la République française. Il est incompréhensible que l'État ait laissé se mettre en place une zone de non droit de cette ampleur. La solution qui consiste à évacuer de force la jungle et à répartir les migrants dans des centres d'accueil dans les régions est symptomatique du renoncement à faire appliquer les lois sur l'immigration irrégulière.
Il faut dire la vérité : les migrants de la Jungle ne sont pas des réfugiés. Le principe même du droit d'asile s'applique à des personnes qui fuient des persécutions et s'installent dans le premier pays assurant leur protection, où ils se trouvent en sécurité le temps nécessaire. Les migrants du Calaisis ne sont pas dans cette logique. Ils tentent de gagner le Royaume-Uni à tout prix dans un objectif de travail. Ce n'est que faute de pouvoir se rendre en Grande-Bretagne qu'ils devront se « contenter » de la France. De fait, ils sont des étrangers en situation irrégulière, qui n'avaient pas le droit d'entrer sur le territoire et auxquels les lois de la République interdisent d'y séjourner. Ce sont de jeunes célibataires pour la plupart. Ils ont laissé leur pays qui pouvait avoir besoin d'eux. Face à cette situation, l'État a un devoir : appliquer les lois de la République et les raccompagner dans leur pays dans le respect de leur dignité et sauf raison humanitaire spécifique.
En organisant leur dispersion dans les régions, le gouvernement entérine son renoncement à faire appliquer les lois sur l'entrée, le séjour et l'asile. Paralysé (…), le pouvoir politique cède sur toute la ligne et renonce au principe de l'État de droit. Au sommet d'une situation absurde, nous voyons des fonctionnaires français qui demandent à des étrangers en situation irrégulière d'accepter de rester en France alors qu'ils devraient en repartir. Ils les incitent même à demander l'asile en France tout en sachant qu'ils ne sont pas des réfugiés. Le drame du Calaisis est celui d'un État démissionnaire, impuissant, incapable d'assumer ses responsabilités et sa mission fondamentale : faire respecter le droit.
La future majorité en 2017, si elle veut éviter un cataclysme électoral en 2022, devra avant toute autre considération reprendre en main la politique migratoire de la France et renouer avec les fondamentaux : une politique raisonnable sur l'immigration régulière et ferme sur l'immigration illégale ».
Que tout ceci est bien dit !
Je rajouterai pour terminer que, connaissant aujourd'hui la réalité sur le nombre de *« passages clandestins »* à nos portes, au niveau de la frontière limitrophe avec l'Italie, nous ne pouvons que nous inquiéter : les chiffres (réels) sont alarmants… Et l'État, devant cette situation, reste aux abonnés absents et ne donne aucun moyen supplémentaire à nos forces de sécurité pour endiguer cette vague déferlante. La solution ? Le courage politique !

Bien cordialement,

Votre Maire,
Jean-François DIETERICH

SÉBASTIEN CHAUMONT QUARTET

VENDREDI 11 NOVEMBRE
SALLE CHARLIE CHAPLIN, 21H

Définir le jazz n'est pas une tâche facile. Des myriades de styles, de concepts, de musiciens aussi visionnaires que performants se bousculent dans un bouillon de cultures toujours plus hétéroclites. Ce n'est pas seulement à Paris ou New York, mais partout dans le monde, que l'on est littéralement époustouflé par l'énergie et le talent d'un nombre croissant de jeunes musiciens, toujours plus avides de nouvelles aventures musicales. Cette profusion définit-elle pour autant le jazz ? C'est sur cette question que se fonde toute la démarche du saxophoniste Sébastien Chaumont. Définir le jazz ou être défini par lui ? Réponse en musique bien sûr..., car comme le signifiait Charlie « *Bird* » Parker à un journaliste peu affable : « *Music speaks louder than words, so let's play !* ». Depuis maintenant 7 ans, avec le pianiste Olivier Slama, le contrebassiste Sébastien Lamine et le batteur Thierry Larosa, il travaille à l'élaboration d'une musique aussi personnelle qu'enracinée dans les multiples traditions bien vivantes d'un jazz qui ne cherche pas se redéfinir constamment, mais qui se reconnaît de loin...
Inspirez... Swinguez !

Marc Peillon,
Musicien jazz et directeur artistique du Saint-Jazz Club. ■

SUR LES PLANCHES DE SAINT-JEAN
L'ÂGE D'OR

SAMEDI 19 NOVEMBRE
SALLE CHARLIE CHAPLIN, 21H

Comédie « *gériatrique* » de Didier Beaumont
Genre : tout public. Durée : 1h20. Mise en scène : Danielle Di Sandro.
Distribution : Charlotte Aubert, Jean-Luc Aufeuvre, Didier Beaumont et Danielle Di Sandro. Régie : Sylvie Lemarchand.

« *L'âge d'or* » : peut-on revivre les voyages de sa jeunesse ? Pour Albert et Paul, les deux amis d'enfance, c'est une quête au quotidien. Mais quand on est sans le sou, que le physique ne suit plus et qu'on est enfermé dans une maison de retraite, on ne peut que se contenter de ses souvenirs. Le jour où Clara, leur copine de jeunesse, débarque dans un tourbillon de jouvence, leur Graal va peut-être se révéler à portée de main. Tous les moyens seront bons pour y parvenir, quitte à sortir des sentiers battus de la moralité...

Ouverture des portes à 19h30. **Tarifs :** 12 € / 10 € (- de 16 ans).
Contact : 06 62 78 35 28. ■

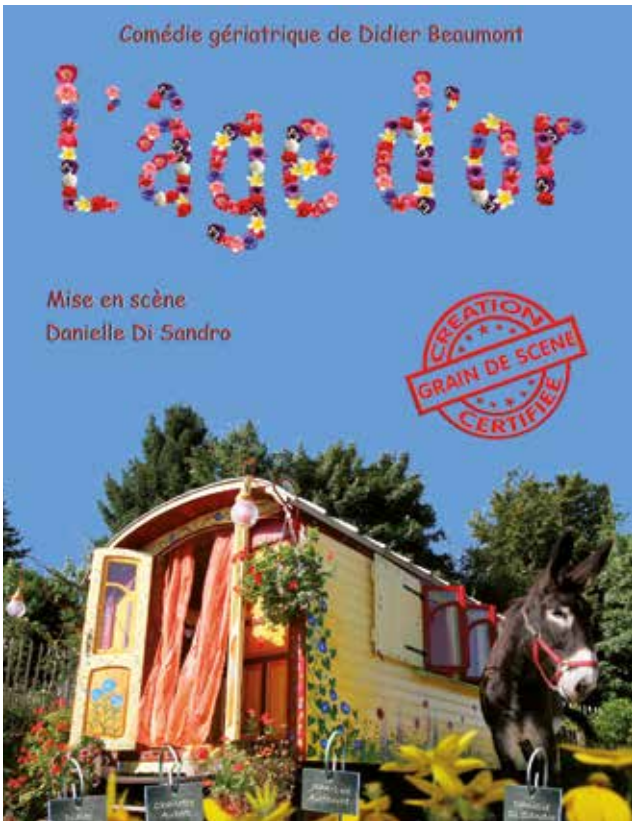

COMIQUES EN SCENE
TOUT SAUF LE COUPLE

VENDREDI 25 NOVEMBRE
SALLE CHARLIE CHAPLIN, 21H

Avec : Thibaud Choplin et Emma Gattuso.

Peut-on encore vivre en couple sereinement avec Oscar Pistorius ? Est-ce que regarder Fort Boyard avec sa chérie peut doper sa libido ? Peut-on encore visiter la Syrie en amoureux ? Est-ce que Julie Gayet s'ennuie, elle aussi, au lit ? Une gentille petite fille joue-t-elle à la Barbie ou avec son barbu ? À combien de liftings en est réellement Nicole Kidman ? Est-ce que Renaud est plus Red qu'Axelle ?
Toutes ces questions, leurs réponses, et bien d'autres encore ! ■

INSPECTEUR TOUTOU

SAMEDI 26 NOVEMBRE
SALLE CHARLIE CHAPLIN, 15H

Avec : Christine Baccot, Thierry Lopez et Laetitia Russo.

Chien gaffeur, mais terriblement attachant, l'inspecteur Toutou commence une nouvelle enquête. Le miroir magique de la reine de Blanche Neige a été vendu pour avoir dit la vérité et se retrouve dans le bureau de l'inspecteur qui va l'utiliser pour voir plus clair dans ses enquêtes.

Chaque spectacle sera suivi d'un goûter, l'occasion pour les enfants de retrouver les artistes et de partager leurs émotions.
Tarif unique : 5 €.
Renseignements : 04 93 76 08 90.
www.saintjeancapferrat-toutrisme.fr ■

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale commencera à 10h30 avec le rassemblement devant le parvis de l'Hôtel de Ville. À 11h, la cérémonie et le dépôt de gerbes se produiront au monument aux morts. À 11h30, le verre de l'amitié sera servi à la salle Neptune. Les Saint-Jeannois et les visiteurs sont invités à se joindre à cette commémoration qui rappelle une date importante de notre Histoire.
Nous assisterons également au défilé dans le village de cavaliers, de soldats et de musiciens en uniforme (avec la participation de l'Association d'Histoire Vivante et d'Archéologie Expérimentale). ■

JARDINS D'HIVER, UNE SAISON RÉINVENTÉE
PAR CÉDRIC POLLET

MARDI 8 NOVEMBRE
SALLE CHARLIE CHAPLIN, QUAI LINDBERGH, 19H45

Le photographe botaniste publie le troisième opus de sa trilogie sur les végétaux. Après le succès des deux premiers volets sur les écorces, il réinvente la façon de voir les arbres et les fleurs.
Des photos en macro de jardins pendant la saison d'hiver. Des couleurs que vous n'avez jamais vues, des mondes nouveaux qui s'ouvrent devant vos yeux. ■

ALERTE SÉISME À SAINT-JEAN !

Le maire Jean-François Dieterich a dirigé le Poste de commandement, aux côtés du premier adjoint Yvon Milon, du chef de la Police municipale Frédéric Bottero, du directeur général des services Jean-François Ferrucci, du directeur des services techniques Patrick Rabaux, de la directrice du CCAS Corinne Allari, de la directrice adjointe Audrey Bartholomei, et du lieutenant des pompiers de la caserne du Pont Saint-Jean Thierry Viotti. Étaient présents également Anne-Marie Fargues, conseillère municipale, un observateur extérieur et David Midol, technicien territorial.

Le 5 octobre dernier, un fort « *séisme* » a été ressenti sur la presqu'île, provoquant notamment la mort de plusieurs personnes et occasionnant de très nombreux dégâts matériels… Fort heureusement, ce « *scénario catastrophe* » ne correspondait en réalité qu'à un exercice fictif d'entraînement. En effet, la Ville avait décidé de se porter volontaire afin de participer, aux côtés de 11 autres communes du département, à l'exercice Richter 06 mis en place et suivi par la préfecture des Alpes-Maritimes.

L'objectif de cet exercice grandeur nature était notamment de tester les capacités ORSEC du département des Alpes-Maritimes confronté à un événement de crise majeure, de tester les schémas d'alerte et de communication etc., et de tester également les capacités des communes à réagir.
Ainsi, mercredi 5 octobre, peu après 9h, la commune recevait un message d'alerte séisme qui déclenchait le départ de l'exercice et des opérations. Durant une grande partie de la journée, de multiples messages alarmants (appelés « *scripts* ») sont ainsi venus inonder le Poste de Commandement Communal (PCC) mis en place et dirigé par M. le maire, directeur des opérations de secours sur sa commune. Le scénario, déterminé à partir des réalités du terrain, indiquait par exemple la destruction de la caserne des pompiers ou encore la chute du clocher de l'église. Plusieurs morts, de nombreux blessés, des centaines de sans-abri étaient ainsi répertoriés et il fallait bien essayer de surmonter tout cela en organisant le mieux possible les opérations de secours.

Mise en place du Poste de Commandement Communal

Le Poste de commandement regroupe toutes les personnes qui sont censées pouvoir agir lors de la survenance d'un risque majeur (le maire, les adjoints, le chef de Police, les membres de la direction générale de la ville, un agent de liaison des pompiers, etc.).
Ainsi, depuis ce PCC, mis en place au sein du poste de Police municipale, le maire Jean-François Dieterich a pu superviser les différentes opérations de sauvetage, de protection et d'évacuation. La coordination entre le premier magistrat et les policiers municipaux ou services techniques sur le terrain, constante pendant toute la matinée du 5 octobre et une partie de l'après-midi, a permis de mesurer en situation le temps nécessaire pour accomplir différentes actions, et de tester les modalités de la logistique.
Un observateur extérieur a assisté à l'opération. En parallèle, un exercice « *tremblement de terre* » était conduit par l'Éducation nationale au sein de l'école, sous le regard attentif de Mme Vagnetti, adjointe aux Affaires scolaires, afin de transmettre les bons réflexes aux enfants et encadrants.
À la suite de cet exercice, M. le maire a pris la décision de faire réécrire complètement le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) inadapté, de rééditer le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et d'essayer de mettre en place une « *réserve communale de sécurité civile* » avec la participation des Saint-Jeannois. À noter que la Ville s'est dotée récemment d'un système automatique de télé-alerte qui s'avère très utile pour informer la population en cas de crise, en parallèle à la sirène d'alerte. ■

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE RÔLES ET MISSIONS

En cas d'incident technologique ou naturel majeur, la Réserve Communale de Sécurité Civile de Saint-Jean-Cap-Ferrat jouerait un rôle essentiel dans la gestion des secours, l'information des populations, etc. Elle viendrait en appui aux moyens de sécurité classiques de la commune.

Le cadre juridique

Dans son article 30, la loi du 13 août 2004 précise que « *les réserves communales de sécurité civile ont pour objet d'appuyer les services concourant à la sécurité civile en cas d'événements excédant leurs moyens habituels ou dans des situations particulières. A cet effet, elles participent au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités. Elles peuvent également contribuer à la préparation de la population face aux risques.* »

Par ailleurs, une circulaire du 12 août 2005 énonce que la réserve communale de sécurité civile constitue un nouvel outil de mobilisation civique, ayant vocation à apporter un soutien et une assistance aux populations. Elle est chargée d'apporter son concours au maire dans les situations de crise, mais aussi dans les actions de préparation et d'information de la population, comme dans le rétablissement post-accidentel des activités.

Fondée sur le principe du bénévolat, la RCSC est placée sous l'autorité du maire dans les conditions fixées par les articles L. 1424-8-1 à L.1424-8-8 du code général des collectivités territoriales. **Elle est ouverte à toute personne « *ayant les capacités et les compétences correspondant aux missions qui leur sont dévolues* ».** (art. L. 1424-8-3).

Le rôle de la Réserve Communale de Sécurité Civile de Saint-Jean-Cap-Ferrat

La réserve de sécurité civile peut notamment être chargée d'apporter son concours en matière d'information et de préparation de la population confrontée aux risques majeurs encourus par la Commune (naturels ou technologiques). En cas d'incident, elle jouerait également un rôle de premier plan en matière de surveillance, de sensibilisation, de soutien et d'assistance aux populations et aux secours, en cas de sinistre.

Elle pourrait aussi avoir pour mission de diffuser l'alerte, de guider la population vers les sites d'hébergement ou de regroupement, et d'orienter les secours vers les zones sinistrées. Elle participerait au blocage de zones ou d'itinéraires, à la recherche d'éventuelles victimes, à l'accueil des sinistrés et pourrait aider en intervenant sur le terrain de manières diverses.

Elle viendrait en appui logistique et pourrait contribuer au rétablissement des activités, à la distribution de vivres, au déblaiement et au nettoyage d'un site sinistré, et assurer diverses tâches de manutention, confection de sacs à sable, barriérage, etc.

Subordination/Activation

La réserve communale de Saint-Jean-Cap-Ferrat est placée sous la responsabilité et le contrôle d'un élu référent désigné par M. le Maire et le conseil municipal ; cet élu participera à son animation. Elle sera activée et placée sous les ordres notamment du Poste de Commandement Communal (PCC) et du Directeur des Opérations de Secours (DOS) en cas de survenance d'un sinistre important. ■

QUESTIONS À...

ANNE-LAURE DEBONO, RESPONSABLE DU SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

LE POINT SUR LES MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE

Au-dessous des seuils des procédures formalisées imposés par l'Union européenne, l'acheteur détermine librement les modalités de la procédure *« en fonction de la nature et des caractéristiques du besoin à satisfaire, du nombre ou de la localisation des opérateurs économiques susceptibles d'y répondre, ainsi que des circonstances de l'achat »* (article 27 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics). On parle alors de marchés à procédure adaptée (MAPA).

Dans les marchés à procédure adaptée, la liberté de l'acheteur rencontre toutefois certaines limites. Par exemple, le principe d'égalité de traitement des candidats suppose de ne pas favoriser un candidat dans l'analyse face à une offre équivalente, de ne pas communiquer plus d'informations à un candidat qu'à un autre et de fournir les mêmes délais à tous.
Dans ce cadre, la liberté de l'acheteur s'exerce principalement au regard des modalités de publicité, du délai de remise des plis, de la négociation avec les candidats et de l'attribution du marché.

Les modalités de publicité

L'étendue de la liberté de l'acheteur dépend du montant du marché :

- Les marchés inférieurs à 25 000 € HT peuvent être passés sans publicité ni mise en concurrence préalables. Pour ces achats, les acheteurs ne sont soumis qu'à l'obligation d'acheter de manière pertinente en sollicitant, s'il y a lieu, différents prestataires.

- Lorsque le montant estimé du marché se situe au-delà de 25 000 € HT, il est nécessaire d'effectuer une publicité. Entre 25 000 € HT et 90 000 € HT, l'acheteur a le choix entre différents supports de publicité. Pour les procédures d'un montant supérieur à 90 000 € HT, l'avis est obligatoirement publié au BOAMP.

Les délais de remise des plis

Les délais sont librement fixés par l'acheteur. Toutefois, celui-ci ne doit pas imposer des délais trop courts : il doit prendre en compte le montant du marché, le degré de difficulté de la réponse technique, etc. Par exemple, le juge administratif a considéré qu'un délai de remise des offres de 16 jours est insuffisant pour un marché s'élevant à 60 000 € HT et pour lequel la visite des lieux s'imposait.

La négociation

L'acheteur peut négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation.
L'intérêt de la négociation est, outre l'obtention de prix plus avantageux, de procéder à une mise au point des conditions d'exécution techniques du marché.

L'attribution du marché

Aucun texte ne prévoit le recours à la CAO dans le cadre des MAPA. Une commission interne peut toutefois être réunie pour aider l'autorité compétente à prendre sa décision, dans le cadre de l'analyse des propositions des candidats. Si la composition de cette commission est libre, ses pouvoirs doivent être limités à un rôle consultatif.
Pour que l'exécutif puisse signer le marché, il faut que l'assemblée délibérante lui ait préalablement donné la délégation (art. L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales). ■

À NOTER

Conformément à la réglementation, le conseil municipal de Saint-Jean-Cap-Ferrat a prévu une délégation au profit de M. le Maire, pendant toute la durée de son mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 207 000 € HT, s'agissant des fournitures et des services, et de 1 000 000 € HT, s'agissant des opérations de travaux.

Dans le prochain numéro : La constitution du dossier de candidature et d'offre

L'OFFICE DE L'ENTRÉE DU VILLAGE ENTIÈREMENT RÉNOVÉ

Notre station balnéaire, dans le cadre de sa démarche « *Qualité-Tourisme* », se devait d'accueillir ses visiteurs dans des locaux modernes et fonctionnels, et de donner un cadre de travail adapté. C'est chose faite après une rénovation complète créant un vaste espace d'accueil avec des aménagements inspirés de la plaisance (sol en teck, comptoir et bureaux en bois, placards intégrés en menuiserie, bois laqué, vitrages, hublots, vitrages et persiennes en aluminium blanc et bleu mer, etc.).
C'est le maire Jean-François Dieterich, en présence de Xavier Beck, conseiller départemental, de Roger Roux, président du Sivom, de Stéphane Cherki, maire d'Èze, d'Élisabeth Karno, conseillère municipale déléguée au Tourisme et de nombreux autres élus, des socio-professionnels, des agents de l'Office de Tourisme, qui inaugurait ce bel outil au service de l'image et de la promotion de la ville.
Les Offices de Saint-Jean-Cap-Ferrat accueillent toute l'année les nombreux visiteurs attirés par la beauté de la presqu'île. De mai à août, la majorité des touristes est d'origine étrangère. Les nationalités les plus fréquentes sont britannique, italienne, américaine, scandinave, canadienne, allemande, belge et enfin russe. ■

VISITE DU GOUVERNEUR DE LA PROVINCE CHINOISE DU SHANDONG

Le gouverneur a visité le canton après avoir été reçu à Nice. Il a notamment déclaré qu'il appréciait beaucoup la beauté de Saint-Jean-Cap-Ferrat, et qu'il allait faire part à ses administrés, à son retour en Chine, de la qualité de l'accueil sur la Côte d'Azur. Cette visite à Saint-Jean a été organisée par la responsable de l'Office de Tourisme, Laetitia Millet.

C'est au cours de sa visite sur la Côte d'Azur que le gouverneur d'une des provinces les plus peuplées de Chine a rendu visite au maire Jean-François Dieterich et à son conseil municipal. Le 17 septembre, Ji Xiangqi, accompagné d'une délégation du gouvernement de la province, s'est entretenu avec le maire au sujet de la promotion touristique, des échanges culturels et de la préservation du littoral et de l'environnement. ■

La province du Shandong, où est né Confucius en 551 avant Jésus-Christ, est peuplée de 95 millions d'habitants. Elle est un haut lieu touristique chinois qui accueille 60 millions de visiteurs par an. Il y existe deux lieux classés au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco : une montagne appelée Taishan et le Grand Canal de Pékin-Hangzhou qui la traverse. On y mange les fameux raviolis Jaozi, et on y boit une bière qui date de la colonisation allemande, la Tsingtao.

LES TRAVAUX À SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

LE PORT

Les travaux de rénovation et de modernisation des équipements engagés par la Société du Nouveau Port ont commencé début octobre pour trois périodes hivernales (d'octobre à avril). La première phase se déroule du 3 octobre jusqu'à mi-avril 2017, et consiste à renforcer la structure du quai piétonnier des commerces avec la réalisation d'un pavage et d'aménagements divers (réseaux, mobilier urbain, etc.) mais aussi en la construction d'un nouveau ponton perpendiculaire au quai. ■

PLACE CLEMENCEAU

Les palmiers ont été débarrassés de leurs palmes sèches avant l'installation des illuminations de Noël ; les circuits d'alimentation électrique ont été refaits, et de nouveaux projecteurs à Led installés dans les jardinières. ■

VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

Avenue Sabatier *(photo ci-contre)*

Agrandissement en diamètre 300 de l'avaloir traversant raccordé au vallon, pour capter les eaux de ruissellement à la sortie du virage.

Boulevard Général-de-Gaulle

Les deux ralentisseurs sur la ligne droite (secteur Est) ont été réalisés, permettant de limiter la vitesse à 30 km/h.

Montée du Cap

NCA a procédé à une réfection de la canalisation d'assainissement sans tranchée, en utilisant la technique de chemisage polymérisé à l'aide d'une « *chaussette* » époxy ou polyester plaquée dans la conduite à réhabiliter. Ces travaux ont occasionné quelques dérangements nocturnes, mais ont évité la fermeture de la route et du réseau pendant plusieurs jours. ■

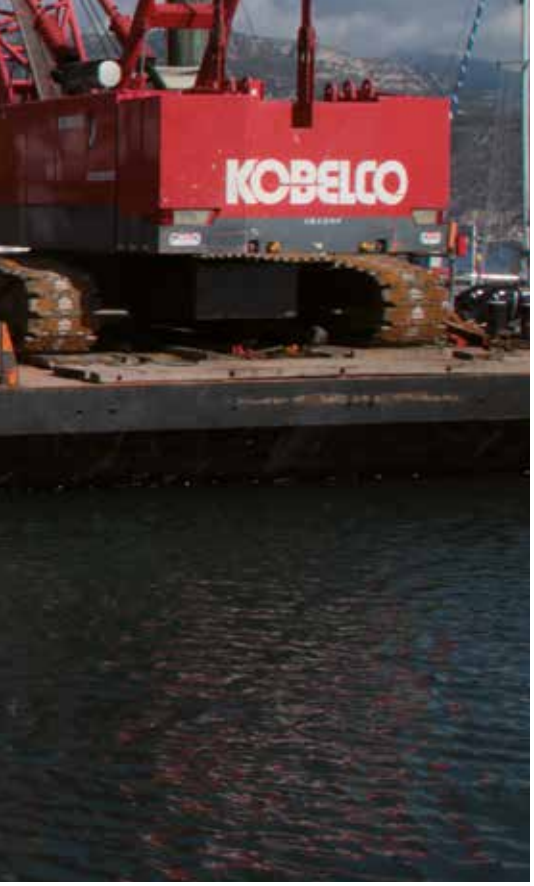

PASSAGE ÉCOLE DE LA MER

Les travaux d'embellissement du passage routier devant l'École de la mer se terminent avec les structures végétales artificielles et vont se poursuivre durant l'hiver avec la réfection du porche donnant accès au port. ■

PROMENADE ROUVIER

Les travaux de réfection du mur de soutènement reprennent et la promenade au niveau du chantier sera fermée du **2 novembre au 9 décembre**. Informations et déviation piétonne sont mises en place. ■

LA SALLE DES JEUNES EN CHANTIER

Les travaux de la future salle des jeunes ont été lancés récemment. Bientôt un bel espace fonctionnel, idéalement placé au cœur du village, permettra notamment d'accueillir les jeunes du village. Inauguration prévue avant le début de la saison estivale 2017. ■

Vous voulez aider et agir pour la sécurité ?

Devenez citoyen réserviste de la Police nationale

Renforçons le lien police-population !

La réserve civile de la Police nationale permet aux citoyens comme à des policiers retraités , d'accomplir des missions de soutien et d'assistance dans le domaine de la sécurité

Vous êtes âgé de 18 à 65 ans de nationalité française,

Participez à des missions variées :

- ✓ soutien à l'activité opérationnelle : participation à des dispositifs de sécurité lors de grands événements sportifs, culturels, à des opérations de prévention (scolaire, sénior, tranquillité vacances), recherche de personnes disparues, périmètre de sécurité (accidents, catastrophes), accueil, garde de locaux, maintenance de véhicules…
- ✓ spécialiste : interprétariat, gestion, expertise juridique, informatique, communication…
- ✓ agent de police judiciaire adjoint : sécurité routière, recueil de renseignements, verbalisation sous l'autorité d'un officier de police judiciaire…

Comment ?

- ✓ Sur dossier et entretien de sélection, pour une durée d'un an renouvelable tacitement pendant 5 ans,
- ✓ des missions d'une durée maximum de 90 jours par an selon vos disponibilités

Bénéficiez

- ✓ d'une formation rémunérée de 10 jours,
- ✓ d'un équipement adapté,
- ✓ d'une rémunération selon le niveau des fonctions exercées,

POLICE NATIONALE RESERVE CIVILE

Informez-vous et inscrivez-vous
au 0800 22 0800 (appel gratuit depuis un poste fixe)
sur www.interieur.gouv.fr
ou drcpn-mnrc@interieur.gouv.fr

DEVENIR RÉSERVISTE AU GROUPEMENT DE GENDARMERIE DES ALPES-MARITIMES

Vous souhaitez :

- Être au service de vos concitoyens ;
- Agir aux côtés des gendarmes, dans les situations de crise notamment ;
- Effectuer des missions de prévention et protection ;
- Porter assistance à la population ;
- Bénéficier d'une formation continue pour étoffer vos compétences...

La réserve opérationnelle de la gendarmerie répond à cette attente. Elle renforce les unités d'active et les structures de soutien. Les réservistes contribuent à la sûreté publique (garantir la protection des personnes et des biens, renseigner, alerter et porter secours) et à la bonne exécution des lois. Ils peuvent également réaliser des missions de soutien au profit d'unités de gendarmerie.

Conditions d'admission

- Être de nationalité française ;
- Être âgé de plus de 17 ans et de moins de 40 ans ;
- Avoir satisfait aux obligations du service national, avoir suivi la JAPD ou la JDC ;
- Avoir une bonne aptitude physique ;
- Être apte psychologiquement et de bonne moralité.

Dossier de candidature

- Pièce d'identité originale (CNI ou passeport) ;
- Attestation JAPD ou JDC ou à défaut le numéro ;
- identifiant défense ;
- Carte de sécurité sociale ;
- 02 photos d'identité .

Déroulement de la candidature :

- Entretien avec un officier ou gradé supérieur (environ 30 mm) ;
- Visite médicale d'aptitude devant un médecin militaire (infirmerie d'Antibes) ;
- Tests psychotechniques et prise de mesures pour paquetage (région de gendarmerie à Marseille).

*Lorsque le dossier reçoit une suite favorable, le candidat suit une formation initiale pour le préparer aux missions de la gendarmerie (PMG) d'une durée de **deux semaines** (04 semaines à partir de 2017).*
La réussite à la PMG conditionne la signature d'un contrat pour servir la réserve opérationnelle de son département de résidence.

Prochaines formations :

2016 du jeudi 20 octobre au mercredi 02 novembre inclus sur le camps militaire de Carpiagne (13) en mode internat (14 jours non rémunérés).

2017 **Modification du format** (4 semaines au lieu de 02 car obtention de la qualification d'agent de police judiciaire adjoint - APJA).

- *Partie 1 : du lundi 13 février au vendredi 24 février 2017 inclus (12 jours non rémunérés).*
- *Partie 2 : du mardi 11 avril au samedi 22 avril 2017 inclus (12 jours rémunérés).*

Demande d'informations :

www.minot@ur.fr

***Partie Accès grand Public :** Nombreuses informations sur la réserve opérationnelle.*

Pour les personnes intéressées : Cliquez sur « contact » et compléter le formulaire qui sera automatiquement transmis au bureau de la réserve du groupement des Alpes-Maritimes. Le candidat sera rapidement contacté par nos services.
Chaque dossier sera étudié.

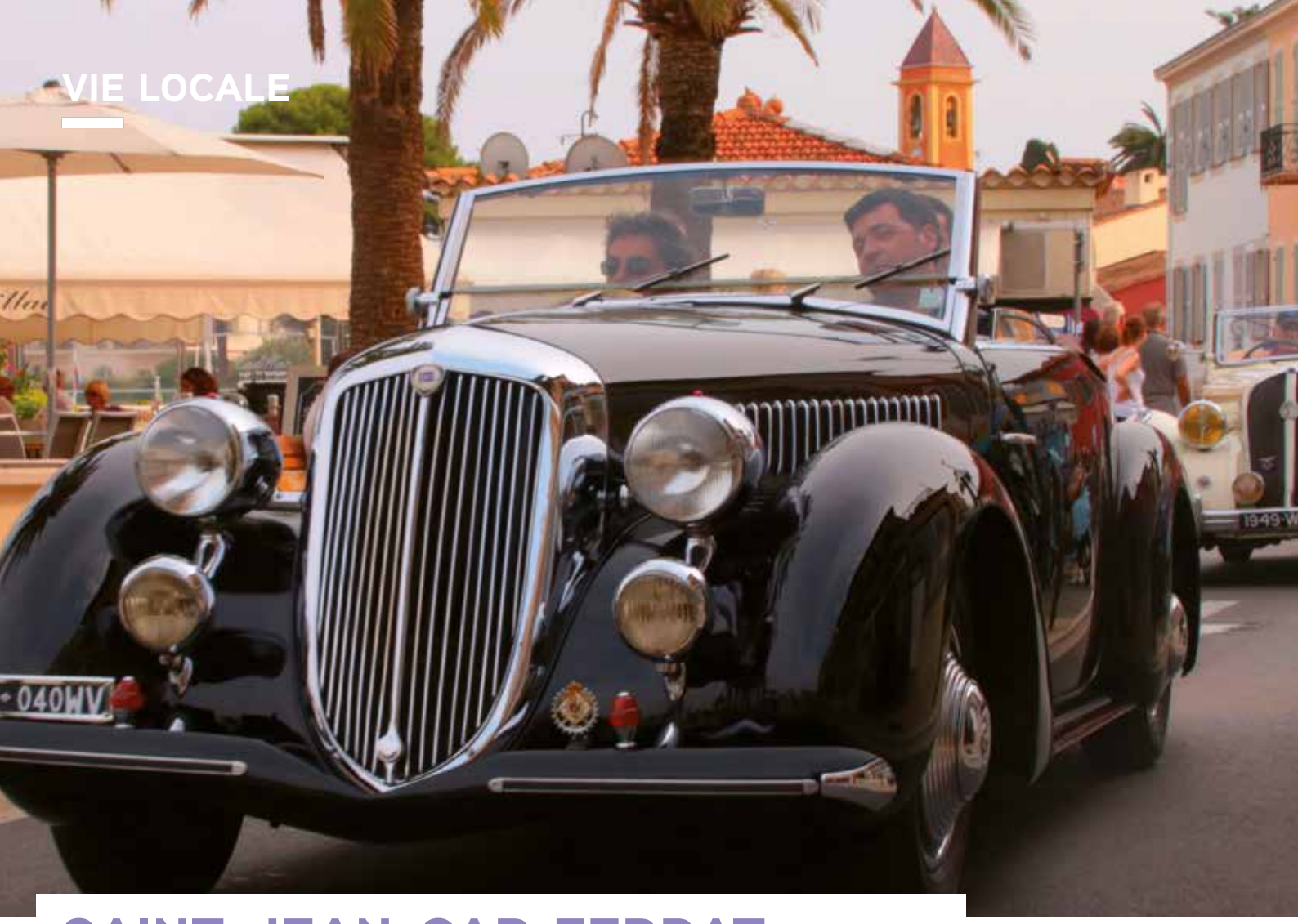

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT PRESTIGE

L'événement parrainé par Camille Cerf, Miss France 2015, a vu défiler des automobiles rares, qui n'avaient pas encore été montrées lors de concours. L'exposition des belles mécaniques, habillées de courbes parfaites, a attiré un public amateur et professionnel sur la jetée du port. Les parades de ces automobiles d'époque ont ensuite attiré les regards dans les rues du village. Le ronronnement des cylindres est ainsi venu compléter l'éblouissement des formes. Et puisque leur ramage se rapportait à leur plumage, elles étaient donc les phénix des hôtes de Saint-Jean-Cap-Ferrat.

Pour la troisième année consécutive, la municipalité a accueilli le Festival des véhicules de prestige. Le programme a sacré, lors des différents concours, les œuvres d'art roulantes.
Grand Prix d'Excellence : Cord de 1929.
Grand Prix de la Municipalité : Maserati Ghibli Spyder Ghia 1972.
Grand Prix de l'Originalité : Unic Torpedo 1909.
Grand Prix Spécial du Jury : Hispano-Suiza T49 Saloon sport Weymann 1927.
Grand Prix Catégorie moderne 1960-1975 : Lancia Flaminia cabriolet touring 1960.
Grand Prix Catégorie Âge d'Or 1945-1959 : Hotchkiss 686 cabriolet 1949.
Grand Prix Catégorie Années folles 1921-1940 : Lancia Aprilia cabriolet Pininfarina 1938.
Grand Prix Catégorie Ancêtre 1900-1920 : Théophile Schneider 1913.
Les vainqueurs Youngtimers sont la Honda NSX et la Renault 25 Baccarat.

Ces journées des 23, 24 et 25 septembre ont rassemblé le conseil municipal de Saint-Jean autour de son maire, Jean-François Dieterich, mais également les élus des communes voisines, les Saint-Jeannois, les commerçants et les restaurateurs qui se sont associés à l'événement, et de nombreux visiteurs.

Camille Cerf, la marraine, a participé aux délibérations du jury qui était composé également de Pierre Asso, président de la Fédération Française des Véhicules d'Époque, Patrick Rollet, président de la Fédération Internationale des Véhicules Anciens, Régis Deweer, délégué de la FFVE, Jean-Paul Decker, journaliste automobile, Bruno Henri-Rousseau, directeur de la Villa Ephrussi de Rothschild, Giovanna Maragliano, conseillère municipale, et Henri Chemin ex-directeur sportif de Ford. Le sportif Axel Allétru, qui se lance dans les championnats Handisport en natation, était convié à cet événement et a participé à l'inauguration. ■

FRANCE 2015

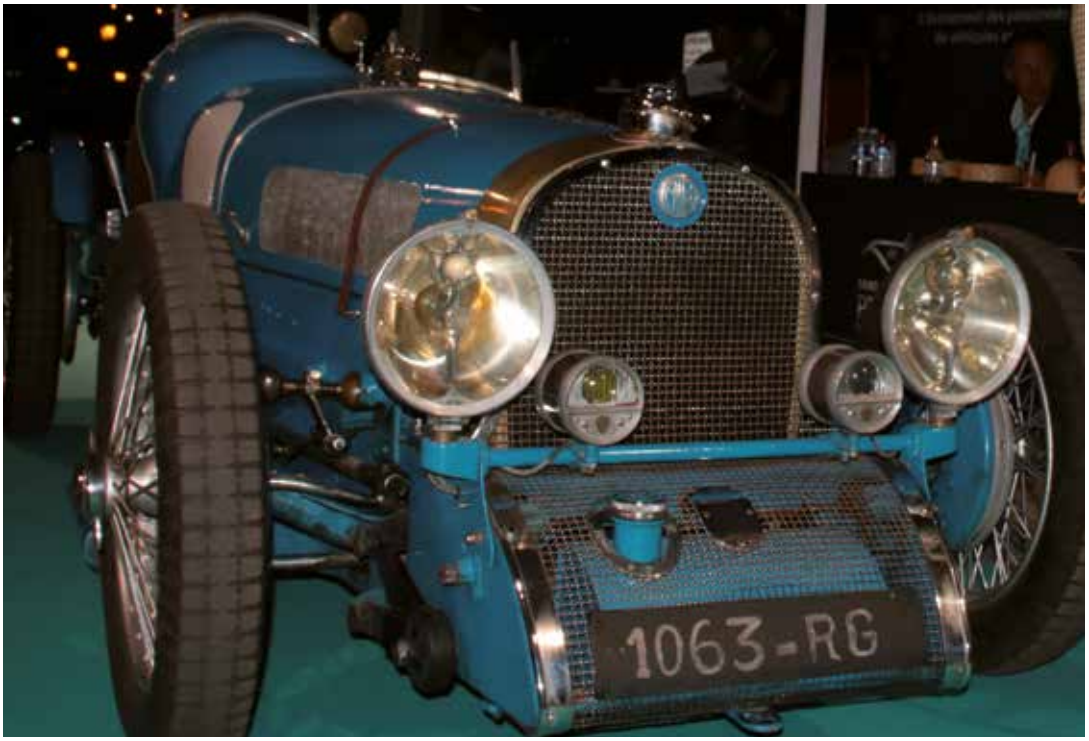
1063-RG

La Tonna galea *a ensuite été remise à l'eau.*

UNE DECOUVERTE RARE À SAINT-JEAN

Une chaîne de solidarité s'est constituée pour sauver deux espèces protégées.

Arnaud Allari a trouvé, en remontant son filet, au côté d'une grande cigale de mer, un énorme coquillage vivant de 25 cm, jamais encore ramené dans ses filets.
Il a donc pris contact avec Olivier Moser, du club de plongée « *Cap Ferrat Diving* », qui se proposa de remettre à l'eau les deux trouvailles. Jean-Pierre Sidois de SOS Grand Bleu, spécialiste des mollusques, confirme le statut d'espèce protégée pour les deux spécimens. La grande cigale de mer dont le nom scientifique est *Scyllarides latus* qui est un crustacé, est protégée par l'arrêté du 28 novembre 1992, du 20 décembre 2004 ainsi que par la convention de Berne. Il en est de même pour le coquillage en question dont le nom scientifique est *Tonna galea*. Jean-Pierre Sidois nous informe que ce coquillage est extrêmement rare en Méditerranée nord-occidentale puisque, jusqu'à présent, seulement quelques spécimens morts ont été trouvés en Côte d'Azur alors que dans le Var, la dernière trouvaille remonte à 1900, d'où son statut de protection totale.
Pour la petite histoire, on peut admirer dans le musée des Coquillages, la plus grande Tonna galea découverte à ce jour, déclarée comme record du monde avec ses 32 cm. ■

SALON BELIEVE LA RÉUNION DES SPIRITUALITÉS LAÏQUES

Le maire et ses conseillers municipaux entourent Martine Gallo qui s'est déclarée très satisfaite du niveau de fréquentation du Salon.

Des stands divers et des dizaines d'intervenants comme des médiums, numérologues, tarologues, conseillers en soins énergétiques et chamaniques étaient présents au Salon Believe.
Le maire Jean-François Dieterich et son Conseil municipal ont accueilli les exposants, les intervenants et les visiteurs. « *De plus en plus, nous voyons apparaître des signes de vitalité des spiritualités laïques dans la société. Nous souhaitons bien volontiers la bienvenue à l'organisatrice, Martine Gallo* », a dit Jean-François Dieterich sur le parvis du Théâtre sur la Mer. C'est en effet à l'espace les Néréides, mais aussi à la salle Neptune et à la salle Charlie Chaplin que les exposants étaient installés.
Il y eut également, pendant ces deux jours, des ateliers et des conférences au sujet du yoga, des soins énergétiques, de la thérapie animale, ou de la médecine traditionnelle chinoise. ■

BRADERIE DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

Dans la boutique du port de Babeth Lacoche, on peut choisir l'article sportswear adéquat, parmi un panel important.

Les bonnes affaires des articles de marque !

La liquidation des stocks a permis d'attirer les amateurs et amatrices de produits de beauté, de vêtements, chaussures, accessoires, pour hommes, femmes et enfants. Le choix s'est étendu également jusqu'aux articles de vaisselle et de décoration. Il y avait aussi des offres intéressantes pour des kits masques et tubas, et des combis shorty en lycra, des équipements de natation, et du matériel de plongée d'occasion. Les connaisseurs ont pu aussi trouver des appareils photo d'occasion, des cadres, et des photographies d'art à des tarifs soldés. ■

Dans la boutique Alexandra, avenue Denis-Séméria, on trouve des jupes brodées uniques.

Chloé Cros, de la boutique Imany sur le port de Saint-Jean, propose du prêt-à-porter griffé pour femme.

Les joyeux trublions autour des organisateurs de l'association Cap des Arts et de Sabine Demarte à la salle Neptune : Ballouhey, Batti, Beltramo, Berth, Bonfim, Donec, Elchicotriste, Faro, Fathy, Ganan, ÏoO, Kristian, Molinari, Moine, Olive, Placide, Redon, Ricord, Sondron, Willis from Tunis.

TRAITS D'HUMOUR 2016
UN GRAND CRU

Une certaine fébrilité enchantée a régné sur le village pendant le dernier festival de Traits d'Humour. Les cerveaux en ébullition, avec leurs crayons acérés, et en lançant leurs rires tous azimuts, les dessinateurs de presse et les caricaturistes défrayent la chronique saint-jeannoise chaque année.

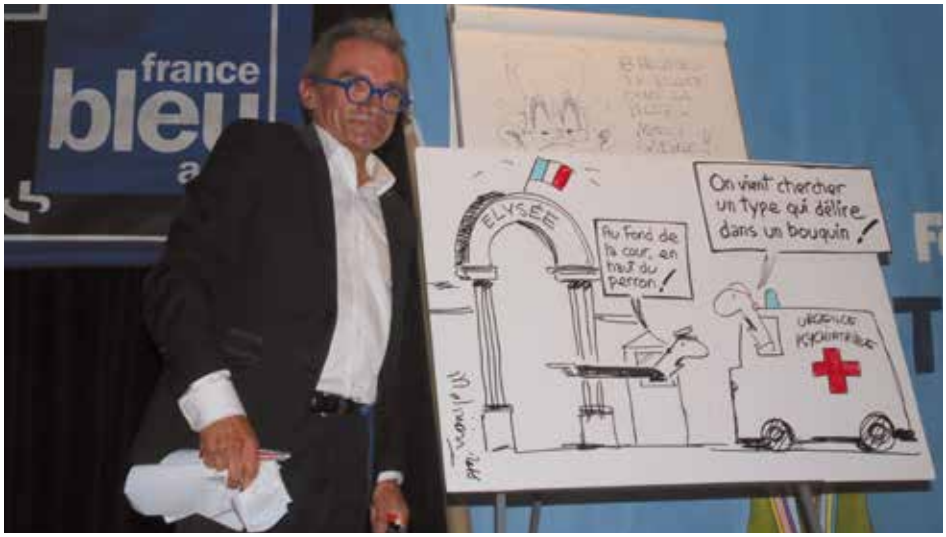

Au cours du festival, les performances se sont succédé en direct sur la scène de la salle Neptune, comme celle, très applaudie, de Rémi Molinari.

Le public en redemande, lui qui s'est pressé pour approcher les artistes et demander des dédicaces, à la salle Neptune, sur le port de Saint-Jean-Cap-Ferrat. On a assisté à l'exécution d'innombrables dessins à la minute, à des « *battles* » entre dessinateurs, et à une démonstration d'humour permanente. Le premier prix du concours « *J'aime ma planète* » a été remis à Elchicotriste. L'Espagnol entend briser les tabous, en dénonçant les idées reçues. Ses dessins semblent justement combattre les pollutions de toute nature, et pas seulement en faveur de l'environnement, mais aussi pour protéger les « *sans-voix* » qui sont écrasés régulièrement par les puissances politiques.

Le prix « *Alain Demarte* » a récompensé le meilleur dessin en hommage au créateur du festival décédé. Il a été remporté par Kristian, qui nous a proposé sa vision du paradis.

Selon Sabine Demarte, organisatrice et présidente de Cap des Arts, « *la réussite de cette édition 2016 montre que le public est demandeur de ce style d'humour. Le dessin de presse et la caricature sont en effet à part, mais sont appréciés.* » Les deux lauréats des « *battles* », Willis from Tunis et Ganan, ont reçu la médaille de la Ville des mains de Philippe Mari, adjoint au Maire.

Les enfants de Saint-Jean-Cap-Ferrat ont eux aussi participé au concours « *J'aime ma planète* ». Les vainqueurs sont : pour les CE2, Leticia Sousa-Fernandez, pour les CM1, Sacha Fricano et pour les CM2, Jules Bottero. Quant aux amateurs lauréats de 2014, S-Kro et Miss Lilou, ils ont exposé leurs dessins dans la salle des Néréides.

Le maire Jean-François Dieterich, accompagné de ses adjoints et conseillers municipaux, a tenu à féliciter les talents, en soulignant que « *l'humour et la caricature [faisaient] partie de nos valeurs, étant des caractéristiques d'un pays libre.* » C'est pourquoi il encourage volontiers l'organisation de ce festival qui a attiré cette année un nombre important de visiteurs. ■

CONCERT CLASSIQUE À L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le quatuor Pro Harmonia, composé de deux violons joués par Kristi Gjezi et Sorin Turc, d'un violon alto joué par François Méreaux et d'un violoncelle tenu par Thierry Amadi, a interprété une composition de Mozart en fa majeur et une autre intitulée *« Rosamunde »* signée Schubert. Le moment du concert, pour l'assemblée des mélomanes, a été mis comme entre parenthèses grâce à l'effet de la douceur de la musique classique.

Le maire Jean-François Dieterich, qui a annoncé *« l'organisation régulière de concerts classiques à Saint-Jean-Cap-Ferrat »*, a félicité les musiciens méritants. Le public, parmi lequel on comptait l'adjointe Chantal Rossi qui a organisé l'événement, les conseillers municipaux Anne-Marie Fargues et Jean-Paul Armanini, a vivement applaudi les interprétations. Les dons étaient au profit de la restauration de la chapelle Saint-Hospice. ■

LE SAINT JAZZ CLUB EST NÉ

Fort des succès estivaux et de l'engouement pour le jazz, la Municipalité a décidé de créer *« Saint Jazz Club »*, dans la salle Charlie Chaplin qui va devenir un des lieux de concert les plus attirants de la Côte d'Azur.

Le public va découvrir des artistes talentueux, chaque deuxième vendredi du mois, d'octobre à mai. Le hall, magnifiquement aménagé par le pôle événementiel (décorations murales, tapis rouge, lumières tamisées), et le snack *« Charlie's Bar »* nous plongent dans l'ambiance amicale des rendez-vous des adeptes du jazz. C'est Jilly Jackson (et son trio *So Close* : Béatrice Alunni au piano, Alain Ruard à la batterie, Marc Peillon à la contrebasse) qui, avec le répertoire entièrement jazz et superbement arrangé de son premier CD dédicacé en fin de concert, a captivé l'auditoire par son charme et sa voix sensuelle de cristal. Le maire et de nombreux élus assistaient à cette première session.

Le prochain rendez-vous aura lieu le 11 novembre à 21h à la salle Charlie Chaplin, avec le quartet de Sébastien Chaumont. ■

EXPOSITION D'ALAIN DUCOTÉ

« La peinture a toujours été ma principale activité. Le reste est secondaire », déclare celui qui a construit avec ses propres moyens une locomotive à un dixième, et une voiture de course (la Ducoté, à partir d'un moteur de Triumph), et qui a exercé le métier de mécanicien de route (2ème personnage après le conducteur dans une locomotive). *« Après avoir suivi les études des Beaux-Arts, je voulais être peintre. Je voulais simplement que les gens prennent autant de plaisir à regarder mes toiles que j'ai eu à les peindre. Mon vrai métier, c'est la peinture ! »*, répète l'artiste.
« Avant d'appliquer la technique de la peinture à l'huile sur toile, je me documente en amont sur le sujet que je vais représenter. » Alain Ducoté aime les paysages et les voitures de course. Chaque toile a une profondeur historique. Par exemple, la corniche de l'Esterel qui serpente au bord de la mer, a une histoire qu'il conte volontiers au visiteur. On apprend tout au sujet du chemin de fer où l'on voit un train peint dans tous ses détails, qui longe une route sur laquelle une Mercedes fait la course avec une Panhard. Alain Ducoté dévoile l'année de la course et le nom des pilotes. Mais pourquoi cet engouement pour la mécanique et les trains ? *« Les trains fonctionnent au feu et à l'eau, ce sont les éléments de la Genèse ! »* aime-t-il à répéter. *« Tout commence par là, et c'est la base de la création ! »*, déclare l'artiste. ■

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES À LA MÉDIATHÈQUE
LE FESTIVAL « SEPT OFF » DU 4 AU 22 OCTOBRE

Les Amish pris sur le vif par Marta Rossignol étaient à l'honneur. La photographe a fait des portraits saisissants d'une population peu connue. Ce sont les clichés d'enfants qu'elle a choisi d'exposer à la médiathèque de Saint-Jean-Cap-Ferrat.
Marta Rossignol a voyagé en camping-car avec sa famille et a été accueillie par ces protestants d'origine suisse et qui parlent un dialecte alsacien, dans leur village de l'Ohio. Là, le temps semble s'être arrêté. Elle a tenté d'ouvrir une porte sur ce monde qui est capable de vivre en autarcie, et qui rejette toute modernité, afin de préserver les liens de la communauté.
Le maire Jean-François Dieterich, accompagné de ses conseillers et adjoints municipaux, a tenu à féliciter l'artiste voyageuse et les organisateurs du festival *« Sept Off »* qui a privilégié cette année les photographies au sujet des spiritualités. ■

David Di Nola en pleine action au Tennis Club de Villefranche.

DAVID DI NOLA
LE TENNIS COMME PLAISIR ET DÉPASSEMENT DE SOI

David a 11 ans, et il a déjà derrière lui sept années de pratique du tennis. Il est donc tombé dans la marmite de la potion magique très tôt.

Fort d'un joli palmarès, puisqu'il a remporté le championnat en équipe de la Côte d'Azur en 2015 (en gagnant deux simples et un double), il est doté d'une forte volonté qui vient s'ajouter à une technique bien acquise. Cela lui permet d'être un solide joueur de fond du cours.
Le tennis est sa discipline préférée, mais il ne dédaigne pas pour autant d'autres sports. La chasse sous-marine en apnée plaît beaucoup à ce Saint-Jeannois curieux et polyvalent qui explore le bord de mer.
Mais il semble que ce sportif accompli revienne toujours à son activité de prédilection. Souvent entraîné par son père, David suit six heures d'entraînement par semaine au club de tennis de Villefranche. Cette année, David a commencé une scolarité en sixième à Beaulieu et entend multiplier les heures d'entraînement.
Celui qui préfère le simple tout en étant un très bon équipier en double, considère le travail à l'école comme le sport. C'est un ensemble cohérent. Il aime les mathématiques et l'histoire, et a conscience que l'on doit toujours passer par les épreuves des exercices pour progresser. Il parle également très bien l'anglais et l'italien, et sait que la pratique quotidienne lui permettra de se surpasser. ■

David et son père Andrew.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Multisports, Jeunesse Sportive Saint-Jean et Beaulieu (J.S.S.J.B.)

« Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre. » Pierre de Coubertin.

MULTISPORTS

JEUNESSE SPORTIVE SAINT-JEAN ET BEAULIEU (J.S.S.J.B.)

Contact : Stéphane Salomon, tél. 04 93 76 05 62, fax 04 93 76 05 62.
E-mail : jssjb@orange.fr.
Renseignements : www.jssjb-sport.com.

YOGA

Étirement des muscles, régulation de la tension, stimulation du système respiratoire, amélioration de la concentration, développement de la vitalité, diminution du stress, détente.
Salle de danse, entrée avenue des Fleurs.
Le jeudi de 19h à 20h30. Le samedi de 10h à 11h30.
Contact : Cathy Cappa, tél. 06 20 07 93 16.
E-mail : pranayoga.capferrat@icloud.com.

KRAV MAGA

Les cours sont dispensés par Michaël Kamga, professeur diplômé d'État et ceinture noire 4ème dan, et Thierry Alesandrini, moniteur fédéral. Le Krav Maga est une discipline d'auto-défense. Les cours sont ouverts à tous (filles et garçons) à partir de 13 ans, au gymnase de l'école primaire le vendredi à 19h30.
Renseignements : 06 03 69 83 73.
E-mail : contact@nicekravmaga.com.
Site Internet : www.nicekravmaga.com

TAI-CHI-CHUAN
NOUVEAU

Pour le bien-être physique, le contrôle des émotions et la relaxation du mental. Tous les mercredis de 18h30 à 19h30 au gymnase du stade intercommunal, 2 bd. Général-de-Gaulle.
Pour plus d'informations : 06 34 55 22 68.

U.P.P.S.J
UNION DES PÊCHEURS PLAISANCIERS SAINT-JEANNOIS

L'art de la pêche transmis aux enfants et aux adultes.
Quai Lindbergh.
Président : Guy Meozzi, 06 28 72 65 93.
Contact : École de pêche, Frédéric Rossi, 06 30 44 03 51.
E-mail : uppsj.ql@gmail.com

CAP PLONGÉE

Pour des baptêmes, journées découverte, et des formations de haut niveau à de grandes profondeurs. Des moniteurs Nitrox et Trimix font partie de l'équipe. Grande connaissance des sites et de la biodiversité.
Contact : Gilles Gnagnetti, président du club, 07 86 30 34 87.
E-mail : gnagnetti.gil@gmail.com

CYCLO-CLUB
DE BEAULIEU-SAINT-JEAN-VILLEFRANCHE

Des kilomètres de bonne humeur. Une autre idée du vélo avec le club de Beaulieu-Saint-Jean-Villefranche.
19 bd Paul-Déroulède 06310, Beaulieu-sur-Mer.
Contact : Hans Rombeaut, 06 75 04 31 45.
E-mail : hans.rombeaut@sfr.fr

TENNIS DE TABLE
VILLEFRANCHE CORNICHES D'AZUR

Un sport pour tous ! Rejoignez le club de votre canton quels que soient votre âge, niveau et motivation ! Entraînements, compétitions et loisirs pour les jeunes, et les seniors.
Nouveau à Saint-Jean-Cap-Ferrat : tous les vendredis, de 19h à 22h, au stade intercommunal Saint-Jean-Beaulieu, 2 avenue du Général-de-Gaulle.
Renseignements : Marc Cerveras, 06 62 19 05 82.
E-mail : contact@cttvca.fr
Facebook : CTT Villefranche Corniches d'Azur.

BASKET AZUR CLUB DOLPHINS
BEAULIEU, VILLEFRANCHE, ÈZE, SAINT-JEAN

À partir de cinq ans. Deux cents licenciés participent à des cours adaptés et à des compétitions.
Rue Édith-Clavel, 06310 Beaulieu-sur-Mer.
Contact : Cyril Bellini, 06 21 59 02 38.
E-mail : basketazurclub@orange.fr
Site Internet : club.quomodo.com/dolphins

CLUB NAUTIQUE

Les enfants en catamaran : le mercredi après-midi de 14h à 17h, ou le samedi matin de 9h30 à 12h00. Coût de l'inscription annuelle : 221€ + licence FFV (28 €). Prise en charge municipale pour les Saint-Jeannois : 100 €.
Les enfants en Optimist : le mercredi matin de 9h30 à 12h et l'après-midi de 14h à 17h, ou le samedi après-midi de 14h à 17h. Coût de l'inscription : 199 € + licence FFV (28 €). Prise en charge municipale : 100 €.
Pour les inscriptions des adultes :
Renseignements : 04 93 76 10 08.
Site Internet : clubnautique-capferrat.fr
E-mail : clubnautiquesaintjean@gmail.com.

HISTOIRE DE SAINT-JEAN

En 1951, Coco Richieri, Éliane, Jacqueline et Charly Virorello se déguisent et un photographe immortalise le temps béni de l'enfance insouciante, dans un jardin près de l'avenue Durandy. ■

LE CCAS VOYAGE DANS LE VERDON

Après différents arrêts sur la rive gauche du Verdon, où plusieurs belvédères leur ont permis de contempler la splendeur des gorges, les membres du CCAS ont découvert le lac de Sainte-Croix, panorama unique dans un milieu naturel protégé. Comps-sur-Artuby, puis Aiguines, constituent un parcours exceptionnel qui les a conduits jusqu'à Moustiers, l'un des plus beaux villages de France, où Stéphane, le restaurateur, leur avait préparé son fameux gratin dauphinois devenu légendaire.
L'après-midi, la visite s'est prolongée sur le plateau de Valensole, sous un ciel et un soleil éclatants. Encore une bonne journée pour les seniors ! ■

NOËL 2016 DU CCAS

Comme chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-Cap-Ferrat offre un cadeau aux enfants âgés de 0 à 15 ans.

Nous demandons aux parents dont les enfants sont nés entre 2012 et 2013, qui résident dans la commune, et qui sont scolarisés dans une autre commune, de bien vouloir faire inscrire ces derniers auprès de Corinne Allari, directrice du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-Cap-Ferrat, en téléphonant au 04 93 76 51 04, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.
Pour les enfants nés en 2014, 2015 et 2016, vous êtes priés de téléphoner dès que possible. Les enfants non inscrits au 14 novembre 2016 ne pourront pas avoir de cadeau.
L'Arbre de Noël des enfants se déroulera le samedi 17 décembre 2016 à la salle Neptune, à partir de 14h. ■

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Eva est née le 30 septembre 2016 à Nice. Elle est la fille de Brice Gallach et d'Ornella Condemi.

DÉCÈS

Bertrand Ellmenreich, agent communal, né le 30 mai 1962 à Etterbeek, est décédé le 9 octobre 2016 à Saint-Jean-Cap-Ferrat.

SERVICES PUBLICS

À compter du 1er octobre, un Centre de contact permettra un accueil facilité à distance (téléphone et messagerie sécurisée) des usagers des services des Impôts. Ce Centre sera accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et répondra à toute question dans le domaine de la fiscalité des particuliers. **Les usagers disposeront d'un numéro dédié : le 0811 369 609.** Ils pourront obtenir des renseignements généraux ou, après identification, des renseignements individualisés. La Direction départementale des Finances publiques des Alpes-Maritimes reste bien évidemment à la disposition des usagers pour les accueillir.

ANNONCE

APPEL À LA MÉMOIRE COLLECTIVE SAINT-JEANNOISE !

L'ancienne **Villa Natacha** n'existe plus aujourd'hui. Elle se situait au niveau du 22 avenue Jean-Mermoz à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Le Petit Journal recherche des témoignages (anecdotes, photos, etc.) sur cette villa et ses occupants souvent illustres (le peintre Matisse notamment).
Merci.

NUMÉROS UTILES

SAMU : 15 • POMPIERS : 18 • POLICE : 17

Police municipale
Tél. 04 93 76 06 46
secrétariatpm06230@gmail.com

Gendarmerie
Tél. 04 93 01 35 40
Rue Marius Maiffret Beaulieu-sur-mer

Services publics à Saint-Jean-Cap-Ferrat
Mairie : 04 93 76 51 00
21 avenue Denis Séméria
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
mairie@saintjeancapferrat.fr
www.saint-jean-cap-ferrat.fr

Allo Mairie : 39 06
Du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 9h à 12h. Enlèvement des encombrants, les 1er et 3e mardis du mois.

Médiathèque / bibliothèque
Tél. 04 93 76 44 50
Av. Jean Mermoz
Mardi et vendredi de 13h30 à 18h
Mercredi de 10h à 18h / Samedi de 10h à 17h

Office de tourisme
Tél. 04 93 76 08 90 et 04 92 00 06 02
5 et 59 avenue Denis Séméria
facebook.com/saintjeancapferrat
www.saintjeancapferrat-tourisme.fr

CCAS
Tél. 04 93 76 51 04
Permanences
Assistance sociale départementale
Le lundi, de 13h30 à 15h30

Géomètre
Cadastre et Impôt foncier
Dernier mercredi du mois, de 9h à 11h30

La poste
Tél. 04 93 76 05 49
51 avenue Denis Séméria

Ecole communale
Tél. 04 93 01 61 52

Collège Cocteau
1 rue Charles II Comte de Provence
06 310 Beaulieu sur mer
Tél. 04 93 01 11 12

SIVOM
Tél. 04 93 01 86 60
Rue de l'Esquiaou,
Villefranche-sur-mer
bij.capdail@sivom-villefranche.org

Eglise Saint-Jean-Baptiste
Messes le mardi à 18h30,
le vendredi à 9h, le dimanche à 18h.
Sacrement de la confession avant ou après la messe.
Tél. 04 93 01 01 46

Paroisse Notre-Dame de l'Espérance
13 bd Leclerc Beaulieu
Tél. 04 93 01 01 46
nd.esperance.beaulieu@orange.fr

Taxis
Tél. 04 93 76 86 00
Avenue Denis Séméria.

Médecins
Docteur Bauduin
Tél. 04 93 76 12 13
15 avenue Denis Séméria
Docteur Lemoine
Tél. 04 93 76 16 16
26 avenue Denis Séméria

Infirmières
Antoinette Cotxet
Tél. 04 93 76 08 56
Nathalie Sanchez
Tél. 06 09 54 06 89

PHARMACIES
Pharmacie de garde
3237
Pharmacie du village
Tél. 04 93 76 05 40
1 avenue Denis Séméria
Pharmacie Pont Saint-Jean
Tél. 04 93 01 62 50

Dentistes
Docteurs Ciliberti et Amiel
Tél. 04 93 01 69 19
15 avenue Denis Séméria.
Docteurs Fortanier et N'Guyen
Tél. 04 93 76 06 81
27 avenue des Fleurs.

Kinésithérapeutes
Georges-Patrick Thooris, Valérie Guillain
Tél. 04 93 76 10 54
15, avenue Denis Séméria

Ostéopathes
Anthony Leone
Tél. 06 34 12 47 07
6 avenue des fleurs

Vétérinaire
Jean-Pierre Labre
Tél. 04 93 01 27 10
107 avenue Denis Séméria

Assistantes maternelles agréées
Valérie Dadian
Tél. 06 74 23 42 96
Cathy Meesemaecker
Tél. 06 20 49 46 03

NOVEMBRE 2016

Samedi 5 novembre

Concert
« Arco Musica »

Concert de musique classique.
Église Saint-Jean-Baptiste, 19h30.
Entrée libre.
Renseignements :
Office de Tourisme, +33 (0)4 93 76 08 90.

Mardi 8 novembre

Conférence et dédicace
Livre « Jardins d'hiver, une saison réinventée », par Cédric Pollet

Cédric Pollet, photographe botaniste, fête le 3ème et dernier opus de sa trilogie sur les écorces.
Salle Charlie Chaplin, Quai Lindbergh,19h45.
Entrée libre.
Renseignements :
Office de Tourisme, +33 (0)4 93 76 08 90.

Vendredi 11 novembre

Commémoration
Armistice de la Grande Guerre

10h30 : Rassemblement, parvis de l'Hôtel de Ville.
11h : Cérémonie et dépôt de gerbes, monument aux morts.
11h30 : Verre de l'amitié, Espace Neptune.
Défilé dans le village avec cavaliers, soldats, musiciens en uniforme.

Vendredi 11 novembre

Festival
Saint Jazz Club 1ère Édition « Sébastien Chaumont Quartet »

Salle Charlie Chaplin, Quai Lindbergh, 21h.
Tarif : 10 €.
Renseignements et réservations :
Office de Tourisme, +33 (0)4 93 76 08 90.

Vendredi 18 novembre

Conférence
SOS Grand Bleu

« Les reptiles des Alpes-Maritimes » par Vincent Kulesza, naturaliste et président du CEN PACA.
Salle Charlie Chaplin, Quai Lindbergh, 20h.
Entrée libre.
Renseignements, SOS Grand Bleu :
+33 (0)4 93 76 17 61.

Ambiance musiclae
Soirée Beaujolais Nouveau

Soirée organisée par le Comité des Fêtes.
Espace Les Néréides, Théâtre sur la Mer.
Renseignements : +33 (0)6 37 06 74 35.

Samedi 19 novembre

Pièce de théâtre
« L'âge d'or », par la compagnie Grain de scène

Salle Charlie Chaplin, Quai Lindbergh, 21h.
Tarif : 12 €, réduit 10 € (- de 16 ans).
Renseignements et réservations :
+33 (0)6 62 78 35 28.

Mercredi 23 novembre

Animation
Happy Hour

Médiathèque intercommunale, de 17h à 19h. Entrée libre.
Renseignements : 04 93 76 44 50.

Vendredi 25 novembre

Comiques en scène
« Tout sauf le couple », Thibaud Choplin et Emma Gattuso

Salle Charlie Chaplin, Quai Lindbergh, 21h.
Tarifs : 12 €, 8 € réduit (- de 18 ans et étudiants). Le Charlie's Bar vous propose une petite restauration sur place.
Renseignements :
Office de Tourisme, +33 (0)4 93 76 08 90.

Samedi 26 novembre

Théâtre pour enfants
« Inspecteur Toutou »

Salle Charlie Chaplin, Quai Lindbergh, 15h.
Tarif : 5 €.
Suivi d'un goûter partagé avec les artistes.
Renseignements :
Office de Tourisme, +33 (0)4 93 76 08 90.

Mercredi 30 novembre

Lecture
Bébés lecteurs

Médiathèque intercommunale, 10h.
Entrée libre.
Renseignements : +33 (0)4 93 76 44 50.

LA SEMAINE DU GOÛT
LES ENFANTS DÉCOUVRENT LA GASTRONOMIE

1. Au Pacha du Sloop, les élèves de Mme Bagnasco ont suivi les leçons gastronomiques de Philippe Gardereau. Avec une mesure de sucre, deux mesures de bicarbonate versées dans un jus de citron, ils ont créé une limonade. Puis, des chamallows trempés dans du chocolat fondu ont ravi les papilles après la dégustation du repas. Un suprême de volaille, accompagné d'un risotto avec asperges et une mousse au chocolat ont édifié les jeunes palais. L'adjointe aux Affaires scolaires, Martine Vagnetti, et les conseillères Élisabeth Karno, Anne-Marie Fargues et Mireille Bossa étaient également auprès de Mme Bagnasco ce jour de sortie scolaire.

2. À l'école, ce sont les boulangers Christophe et Pascal qui, le temps d'une matinée, ont joué les professeurs. Les élèves de Mme Juda et de Mme Bordes ont appris à confectionner des gressins avec de la pâte et de l'huile d'olive. La pâte à pain a servi à faire des miches, qui ont été ensuite cuites dans le four de la boulangerie du village.

3. Les enfants ont découvert **à l'Équinoxe** les saveurs du jardin de Stéphane Tomatis : la citronnelle, la verveine, le basilic thaï, le curcuma, et la truffe blanche, mais aussi les citrons jaune et vert, ainsi que le citron caviar. Le chef du restaurant avait préparé aux élèves de Mme Gaydon un suprême de volaille façon grand-mère, une purée de courge « *butternut* » à la saveur de châtaigne, et puis un craquant au chocolat noir et au lait d'or (curcuma et miel).

4. À la Cabane de l'Écailler, la classe de M. Rosso a participé à des ateliers organisés par la manager Mélanie Farnault et animés par l'apprenti Éric Perez. Ils ont pu apprécier la différence entre le salé, le sucré, l'acide, et l'amer. Puis ils ont dégusté un filet de plie accompagné d'une mousseline de pommes de terre et de légumes du marché, et une mousse aux deux chocolats, en trinquant avec de l'eau pétillante. Les élus Anne-Marie Fargues, Yvon Milon et Mireille Bossa, ont tenu à accompagner les enfants dans leurs découvertes culinaires. ■

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

SAINT JAZZ Club

Saison
2016/2017

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Sébastien Chaumont Quartet

21H - SALLE CHARLIE CHAPLIN - QUAI LINDBERGH

TARIF 10€ - PLACEMENT LIBRE - OUVERTURE DES PORTES 19H30
LE CHARLIE'S BAR VOUS PROPOSE UNE PETITE RESTAURATION SUR PLACE

OFFICE DE TOURISME
SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

RENSEIGNEMENTS **+33 (0)4 93 76 08 90**
www.saintjeancapferrat-tourisme.fr

SAINT-JEAN CAP-FERRAT